

Informations pratiques

Le site national des C2i® donne toutes les informations utiles

<http://www2.c2i.education.fr>

notamment :

- ➔ le détail du référentiel de compétences
- ➔ la liste des correspondants C2i® niveau 1
- ➔ les autres certifications publiques de compétences numériques
- ➔ les textes officiels et réglementaires
- ➔ les actualités



cachet de l'établissement certificateur

CERTIFICAT INFORMATIQUE ET INTERNET C2i®

niveau 1



L'ordinateur n'est plus seulement une machine à écrire (traitement de texte), ni une machine à calculer (tableur). C'est aujourd'hui un outil pour

- échanger des documents, des idées, des expériences
- travailler de manière personnelle ou collective
- rechercher des informations
- s'informer, se former

et d'autres applications que le progrès technologique nous proposera inévitablement.

L'usage des outils informatiques nécessite des compétences «numériques». Le C2i® niveau 1 garantit la possession de ces compétences qui sont listées dans un référentiel national.

Publics concernés

- ➔ les étudiants de Licence, principalement ceux de 1ère année
- ➔ tous les autres étudiants (y compris les classes préparatoires aux grandes écoles et les sections de techniciens supérieurs)
- ➔ les personnels des établissements d'enseignement supérieur
- ➔ les enseignants du scolaire et du supérieur
- ➔ plus largement, les salariés et les demandeurs d'emploi dans le cadre de la formation tout au long de la vie



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Le référentiel national des compétences

Le référentiel national est structuré en 9 domaines de compétences :

A1	Tenir compte du caractère évolutif des technologies de l'information et de la communication
A2	Intégrer la dimension éthique et le respect de la déontologie
B1	S'approprier son environnement numérique de travail
B2	Rechercher l'information
B3	Sauvegarder, sécuriser, archiver ses données en local et en réseau
B4	Réaliser des documents destinés à être imprimés
B5	Réaliser la présentation de ses travaux en présence et en ligne
B6	Echanger et communiquer à distance
B7	Mener des projets en travail collaboratif à distance

Chaque domaine du référentiel est composé d'une suite d'items représentant des compétences. Le détail de chaque domaine est consultable sur le site national des C2i® www2.c2i.education.fr

Contexte

Le **C2i® niveau 1**, par la définition de son référentiel de compétences, est en adéquation avec, notamment,

- ➔ la loi sur l'Ecole (2006) qui définit un socle de connaissances impliquant la **maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication** ;
- ➔ l'arrêté du 23 avril 2002 relatif au **grade de licence** qui comporte l'obligation d'évaluer le niveau de chaque étudiant et de proposer un apprentissage de l'outil informatique ;
- ➔ la recommandation du Parlement européen et du Conseil de l'Europe du 18 décembre 2006 définissant les compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie dont fait partie la compétence «numérique».

Les étapes de la certification

Positionnement :
un test en ligne de questions à choix multiples



Bilan de compétences



Formation : modalités diverses (en présence, en ligne, en mode mixte).



Evaluation des compétences et certification :

- épreuve pratique constituée d'activités
- épreuve théorique constituée d'un test en ligne portant sur un ensemble de questions à choix multiples



Validation totale du C2i Niveau 1

ou



Validation partielle



Suivant les établissements, la préparation au **C2i® niveau 1** peut être intégrée dans les cursus de Licence ou faire l'objet d'un dispositif spécifique.

Où ?

Un établissement certificateur est une université ou une grande école ayant mis en œuvre le régime LMD des études supérieures. La certification **C2i® niveau 1** est décernée par ces établissements.

On peut effectuer la préparation au **C2i® niveau 1** dans les établissements certificateurs ou dans tout organisme en convention spécifique avec un établissement certificateur. Se renseigner auprès des correspondants **C2i® niveau 1** dont la liste est donnée sur le site national.

Quand ?

- ➔ A toute époque de l'année suivant les calendriers de préparation et de certification des établissements.
- ➔ Pour les étudiants, la préparation au **C2i® niveau 1** est recommandée dès l'entrée dans l'enseignement supérieur.